

Jusqu'à l'égalité



Résumé exécutif

Laissez-moi être une enfant, pas une épouse :

le vécu des filles confrontées au mariage d'enfants

Cette année, le rapport annuel de Plan International est consacré à l'expérience des filles mariées avant leur 18 ans. Malgré de nombreuses réformes législatives et politiques, cette pratique reste largement répandue. L'étude découle des expériences de jeunes filles ayant survécu à un mariage précoce et s'exprimant avec leurs propres mots. Elle souligne qu'à une période marquée par un recul mondial des droits des filles et des femmes, la nécessité de s'attaquer au phénomène du mariage d'enfants devient urgente.

La recherche repose sur des entretiens approfondies avec 251 filles et jeunes femmes qui sont toutes mariées ou en couple, ou qui l'ont été, dans 15 différents pays : Bangladesh, Cambodge, Indonésie, Népal, Éthiopie, Mozambique, Ouganda, Zambie, Colombie, République dominicaine, Guatemala, Équateur, Nigeria, Niger et Togo.

Nous avons également conduit un sondage en ligne auprès de 244 jeunes militant-es en matière de mariage des enfants dans ces mêmes pays. Leurs points de vue s'accompagnent de recommandations concrètes pour améliorer leur situation. Afin d'inscrire ces analyses dans un cadre juridique plus large, nous avons travaillé avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en utilisant l'Indice des institutions sociales et de l'égalité de genre (SIGI). Cette collaboration a permis d'examiner les cadres législatifs existants et d'identifier les mesures nécessaires pour assurer la protection des droits des filles et promouvoir leur bien-être.

« Être mariée avant ses 18 ans n'est pas normal. Cela perturbe l'éducation des jeunes filles. Un an ou deux après le mariage, un enfant est né. À cet âge, je suis encore une enfant moi-même, et si j'ai un enfant, mon éducation est perturbée et cela pose un risque pour ma santé. Étant enfant, comment puis-je avoir un autre enfant ? »

Farhana, 21, Bangladesh

Une bonne partie du travail concernant le mariage des enfants porte sur comment l'arrêter. La budgétisation des interventions en matière de mariage des enfants favorise dans une mesure disproportionnée la prévention, avec des allocations minimales pour une assistance directe. Les filles, une fois mariées ou en couple, tendent à disparaître. Notre recherche essaie de changer cela. Ce rapport ne traite pas seulement de la question des mariages d'enfants, mais se concentre de manière approfondie sur les expériences des filles qui vivent cette situation, souvent au détriment de leur santé mentale, de leurs perspectives économiques et de leurs opportunités futures.

Les informations recueillies auprès des jeunes filles elles-mêmes et des jeunes militant-es qui travaillent à la prévention et à la lutte contre le mariage d'enfants permettront non seulement de rendre visibles les droits et les besoins d'une partie très négligée de la société, mais aussi d'ouvrir la voie à un changement durable dans la vie des jeunes filles.

« [Je me suis mariée] parce que j'ai cru en ce qu'il [mon mari] m'avait promis, je lui ai fait confiance et je l'aimais. J'ai besoin de meilleures conditions de vie parce que ma famille vit dans la pauvreté et n'a pas assez d'argent pour assurer nos besoins... C'est pourquoi j'ai cru que, si je me mariais, je pouvais assurer la subsistance de ma famille... Mais c'est le contraire qui est vrai : en me mariant jeune, je leur ai nuí. » Simegn, 19, Éthiopie

Les filles mariées nous ont dit :*



Sept filles sur dix (70 %) sont mariées ou en couple, plus d'une sur quatre (28 %) sont divorcées et une sur 50 (2 %) sont veuves.



Six filles sur dix (63 %) n'ont pas d'emploi, ne font pas d'études et ne suivent aucune formation.



Près de deux filles sur cinq (38 %) expliquent qu'elles n'ont aucun pouvoir de décision au sein de leur foyer.



Près de la moitié (45 %) ont été mariées à un homme de cinq ans de plus qu'elles, voire plus, certaines à des hommes ayant 10 ou 20 ans de plus qu'elles.



Plus d'un tiers (35 %) ont quitté l'école immédiatement après leur mariage, ou en conséquence direct du mariage.



Près de trois filles sur quatre (72 %) ont au moins un enfant.



Une fille sur quatre (25 %) a signalé qu'elle n'avait pas participé à la prise de décision concernant son mariage.



Une fille sur six (17 %) s'est dite marginalisée.¹



Une fille sur huit (13 %) a révélé avoir subi des violences ou des abus de la part de son partenaire.

! Dans ce rapport, le nom des enfants et des jeunes gens a été modifié pour garantir leur anonymat. Les photos utilisées dans ce rapport ne sont pas celles des participant-es à la recherche.

Photo de couverture : Fille, 18 ans, Guatemala. Elle est entrée en union informelle à l'âge de 17 ans
© Plan International

* Nous avons utilisé des pourcentages pour présenter certaines données clés concernant les 251 filles (échantillon qualitatif). Ces pourcentages fournissent des informations utiles, mais ne doivent pas être considérés comme représentatifs, car l'échantillon est qualitatif et ne peut faire l'objet d'une généralisation statistique.

1. L'identification en tant que personne marginalisée découle de la réponse des filles à la question de savoir si elles s'identifiaient comme appartenant à une minorité ethnique ou religieuse, à une caste en particulier, ou si elles vivaient en situation de handicap.

Principales conclusions

1

La vulnérabilité des filles au sein de leurs mariages ou de leurs unions est un thème clé qui ressort de nos recherches. Le mariage prive les filles de leur capacité à prendre des décisions et de leurs opportunités. Le déséquilibre des pouvoirs dans les relations avec le partenaire, souvent bien plus âgé, augmente le risque de violence.

2

Parmi les filles auxquelles nous avons parlé, les taux de divorce ou de séparation sont élevés. Le divorce est un sujet rarement abordé dans les études sur le mariage d'enfants. Et ces résultats révèlent l'existence d'un groupe non reconnu de filles encore très jeunes qui, après avoir enduré le traumatisme d'un mariage précoce, sont confrontées à la stigmatisation du divorce. Nombre d'entre elles n'ont aucune compétence économiquement viable et aucun moyen de subvenir à leurs besoins et, souvent, à ceux de leurs enfants. Elles passent d'une situation difficile à une autre : un sujet récurrent dans tous les pays était le jugement porté par la communauté et les difficultés financières résultant de la séparation.

3

L'un des résultats les plus surprenants de l'étude était le nombre de filles parlant de mariage d'amour. Les réseaux sociaux, qui contribuent à faciliter les relations hors du contrôle des parents, est un élément clé à ce niveau. Cependant, la situation est souvent plus compliquée, les parents faisant pression pour que leur fille se marie ou formalise ses relations avec son petit ami afin de préserver sa réputation et l'honneur de la famille.

4

Le mariage des mineures est de plus en plus influencé par les relations numériques où les filles peuvent se sentir plus autonomes et perçoivent leur mariage comme un mariage d'amour. Elles, et non leurs parents, choisissent leurs partenaires, mais elles restent vulnérables. La technologie ne change pas les comportements. En ligne, des hommes plus âgés peuvent encore exploiter la vulnérabilité émotionnelle et économique des filles en présentant le mariage comme un moyen d'échapper à leurs difficultés.

55%

des militant·es interrogé·es ont identifié les croyances coutumières et religieuses comme des facteurs clés sapant l'efficacité des lois et des politiques visant à la prévention du mariage des mineures.

5

Un certain nombre de filles dans l'étude se sont dites marginalisées. La géographie, la caste, les handicaps, l'isolement social contribuent à leur donner le sentiment d'être des parias et les filles ont confirmé que les identités croisées entraînaient une plus grande discrimination. Les filles marginalisées étaient plus vulnérables à l'entrée en mariage, avaient plus de difficulté à accéder aux services et se trouvaient souvent dans une situation économique très difficile.

6

Bien que la quasi-totalité des 15 pays étudiés interdisent le mariage d'enfants, ces lois ne parviennent ni à protéger les filles du mariage, ni à défendre leurs droits au sein de celui-ci.

7

Les normes de genre traditionnelles qui privilégient le rôle d'épouse et de mère et valorisent la fécondité et l'obéissance sont présentes dans de nombreuses familles et communautés. Ces normes, souvent renforcées par des lois informelles, sont plus puissantes que la législation nationale.

8

Outre les normes sociales et de genre profondément ancrées, la cause la plus urgente du mariage d'enfants est la pauvreté. Dans un contexte mondial dans lequel les financements sont constamment menacés, la lutte contre la pauvreté reste le facteur clé pour la tutelle des droits des filles.

9

Une fois mariées, les filles sont largement isolées à la maison. Beaucoup ont évoqué l'impact de cette situation sur leur santé mentale : elles vivent avec des étrangers, sont souvent submergées par leurs nouvelles responsabilités et nombre d'entre elles se sentent seules.

10

Il ressort clairement des données que la capacité globale de décision pour les filles mariées, que ce soit en matière d'éducation, de santé, de droits sexuels et reproductifs, et de mobilité des filles ou de questions financières importantes ou moins importantes, est minimale et **certaines des filles nous ont dit qu'elles se sentaient intimidées à l'idée de contester l'autorité de leurs maris.**

11

Parmi les filles avec lesquelles nous avons parlé, rares sont celles qui ont poursuivi leurs études bien que nombre d'entre elles l'auraient voulu. L'éducation est souvent considérée comme inutile pour les filles mariées et les obstacles incluent le manque de temps et d'argent. Le soin des enfants et les tâches ménagères dominent leur vie et nombreuses sont celles qui n'ont pas les moyens de payer les frais de scolarité et les autres frais.

12

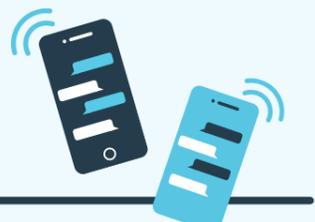
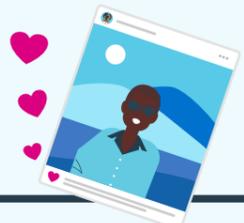
Les filles se sont mariées pour différentes raisons, mais dans la plupart des cas, leur consentement libre et éclairé est absent. On attend des filles qu'elles se marient jeunes, qu'elles s'adaptent rapidement aux tâches ménagères, et qu'elles soient soumises à leur mari et à leur belle-famille, notamment en ce qui concerne la pression d'avoir des enfants.

13

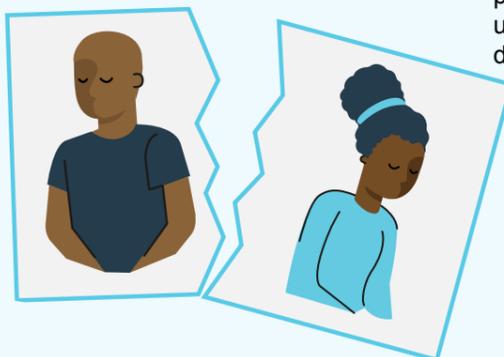
Pas une seule des filles interrogées n'a dit qu'elle souhaitait que ses propres enfants contractent un mariage ou une union précoce.

14

L'accès à la contraception est un sujet de contention pour de nombreuses filles. La grossesse est un élément clé du mariage des mineures et, une fois mariées, des pressions sont exercées sur de nombreuses filles pour commencer ou continuer à avoir des enfants. Généralement parlant, le mari ou le partenaire contrôle les décisions en matière de planification familiale, avec une contribution limitée de la part des filles qui sont privées de toute initiative et de toute autonomie, même physique.



Les militant·es contre le mariage d'enfants ont classé les programmes de sensibilisation, destinés à la fois aux filles et à leurs familles, visant le maintien à l'école des filles mariées comme une des principales priorités..





Appels à l'action



Dans l'ensemble, sur les 15 pays, les témoignages des filles présentaient des similarités frappantes et leurs expériences étaient largement corroborées par les observations de militant-es contre le mariage d'enfants.

Cette étude a débouché sur des suggestions pratiques formulées par des filles mariées et qui, selon elles, transformeraient leur vie :



Fournir des services essentiels accessibles et abordables.



Les gouvernements, les ONG et les représentant-es communautaires doivent :

- ❗ Investir dans des programmes visant à lutter contre les croyances, pratiques et attentes sociales néfastes qui favorisent les mariages d'enfants, et développer ces programmes à grande échelle.
- ❗ Veiller à ce que les filles mariées et celles exposées au risque de mariage précoce connaissent leurs droits, aient accès aux services dont elles ont besoin et soient autrices de leur propre avenir.
- ❗ Cibler le soutien aux filles mariées les plus marginalisées et les plus difficiles à atteindre, y compris les filles vivant dans des situations de crise et de conflit, ainsi que celles qui vivent en pauvreté extrême.
- ❗ Mettre en œuvre et disposer des lois et des politiques solides pour prévenir les mariages d'enfants et garantir un soutien et un accès à la justice pour les filles mariées.
- ❗ Valoriser et financer le travail des jeunes filles leaders et de leurs mouvements dans le cadre de leurs initiatives visant à mettre fin aux mariages d'enfants.